

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 15 Juillet 1890

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. M. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, a eu l'honneur d'être reçu, samedi, à Cannes, par S. M. l'Empereur du Brésil et par LL. AA. RR. le Comte et la Comtesse d'Eu.

Le Gouvernement, après avis du Comité des Travaux publics, a autorisé l'exécution des travaux nécessaires pour l'établissement, dans la Principauté, de la double voie du chemin de fer de Nice à la frontière d'Italie.

La Compagnie P.-L.-M. a mis ces travaux en adjudication, et c'est M. Jean Pellepot, entrepreneur à Antibes, qui a été nommé adjudicataire.

Cet entrepreneur, bien connu sur notre littoral, est venu se fixer immédiatement à Monaco avec un personnel considérable. Les déblais à la mine, dans la partie comprise entre les gares de Monaco et de Monte Carlo, présentent de grandes difficultés et exigent de nombreux chantiers. M. Pellepot emploiera 150 ouvriers.

S. Exc. le Gouverneur Général a reçu, cette semaine, pour être distribués aux pauvres, de M. Dureteste, directeur de l'hôtel de Paris, 500 fr. ;

De M. Jean Pellepot, entrepreneur, adjudicataire des travaux d'agrandissement de la voie du chemin de fer dans la Principauté, 100 fr. ;

De M. Jean-Baptiste Vial, entrepreneur de l'hôtel Métropole, 100 fr. ;

De M. Gautier, directeur de l'hôtel de Londres, 50 fr. — Total : 750 fr.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de juin 1890 a été de 25,801

Pendant le mois de juin 1889, il n'a été que de 23,371

Différence en faveur de 1890. 2,430

Le public est prévenu que, pour faciliter la prompte exécution des travaux de la double voie du chemin de fer, entre le vallon de Sainte-Dévote et le Tir aux pigeons, la circulation sur l'avenue de Monte Carlo va être interdite aux voitures, qui devront utiliser l'avenue de la Costa pour se rendre au Casino.

La distribution des prix au Collège Saint-Charles est fixée au mercredi 23 juillet, à 8 heures du matin.

Comme celle du Pensionnat des Dames de Saint-Maur, cette cérémonie sera présidée par M^{re} l'Evêque.

On a commencé les travaux d'installation de la salle de bal des Fêtes de la Saint-Roman, sur la place Sainte-Barbe. Rappelons que la première soirée dansante aura lieu le dimanche 20 juillet.

Un beau yacht à vapeur français, *Violette*, appartenant à M. Raoul Duval, est arrivé cette semaine à Monaco, venant de Bastia. 12 hommes d'équi-

page, capitaine Ennew, 5 passagers, 42 tonneaux. Ce bâtiment est reparti pour Nice.

La Société Philharmonique va reprendre ses concerts bi-mensuels d'été sur la promenade Sainte-Barbe. Le premier aura lieu dimanche prochain 20 juillet, à 5 heures du soir.

Mardi dernier, nous avons appris, trop tard pour les mentionner dans notre numéro du jour, les succès remportés aux différents baccalauréats par deux jeunes gens de Monaco, MM. Félix Bœuf, reçu bachelier ès-sciences, et Edmond Dugué de Mac Carthy, qui a subi la deuxième épreuve (philosophie) du baccalauréat ès-lettres.

Nous félicitons les heureux candidats qui font honneur aux professeurs chargés de leur préparation. Nous voulons parler du Collège Saint-Charles pour M. Bœuf et de M. Ch. Clavey, précepteur de M. Dugué de Mac Carthy, et M. Senevey, son répétiteur de sciences.

Puisque nous parlons de succès scolaires, enregistrons aussi celui de M^{lle} Louise Bérenger, de Monaco, élève des Dames de Saint-Maur, qui vient d'obtenir son brevet de capacité à Draguignan.

Le nouveau directeur de la prochaine saison théâtrale de Monte Carlo vient d'engager le ténor Duc, de l'Opéra, pour créer le rôle principal du *Vénitien*, œuvre de M. Albert Cahen, qui sera chantée cet hiver sur notre scène.

M^{lle} Nordica est également engagée pour remplir le rôle de Marguerite de *Faust* avec Engel, et celui de Juliette de *Roméo* avec Jean de Reszké.

La saison promet donc d'être exceptionnellement brillante, nous pouvions nous y attendre avec un impresario aussi habile et aussi artiste que M. Bias.

Les travaux de construction des égouts entrepris sous le boulevard Charles III et aux Moulins sont poussés avec la plus grande activité. L'égout du boulevard Charles III a été terminé dans les premiers jours de la semaine dernière.

Les adjudicataires de ces travaux sont MM. Ferraris Frères, de Monaco.

Le service des colis postaux était jusqu'à présent limité aux localités possédant une gare ou à celles que peut desservir à l'arrivée un correspondant assurant la livraison au destinataire.

Le directeur général des postes et télégraphes, d'accord avec les Compagnies de chemins de fer, vient de prendre une excellente décision, dont la presse et le public lui sauront un très grand gré. Désormais, on utilisera pour le transport des colis postaux les entrepreneurs de transport de dépêches ; ils les livreront à domicile moyennant une rétribution qui ne dépassera pas 25 centimes ; et réciproquement, dans les mêmes conditions de prix, les expéditeurs habitant une localité rurale pourront confier les colis postaux aux courriers, qui les feront enregistrer à la gare de départ.

Trois jeunes velocipédistes, MM. Azan, Codur et son employé, coiffeurs à Monaco, étaient partis de Nice vers dix heures du soir, lorsqu'à la descente de Villefranche, une voiture arrivant à toute vitesse déboucha soudainement au tournant de la route. Nos jeunes gens ne purent se garer à temps. Un choc terrible se produisit, qui envoya rouler au fond du ravin velocipèdes et velocipédistes. M. Codur fut fortement contusionné et eut le genou gauche démis. Quant à ses camarades, leurs blessures sont insignifiantes heureusement.

La voiture n'en continua pas moins sa course vertigineuse, sans se préoccuper davantage des victimes qu'elle venait de faire. Peut-être aussi le cocher s'est-il trouvé impuissant à retenir ses chevaux, effrayés par le choc et emportés par la peur.

On nous écrit d'Aix-les-Bains :

La deuxième journée des courses, mardi dernier 8 juillet, favorisée par un temps splendide, n'a rien laissé à désirer tant au point de vue sportif qu'au point de vue de la société princière et élégante qui se pressait au passage. Le roi de Grèce, accompagné de son aide de camp, le colonel de Recineck, et de l'intendant du palais, M. Thon, était arrivé dès avant la première course. Sa Majesté paraissait prendre un vif plaisir et a voulu se joindre aux commissaires dans la tribune des juges.

Remarqués au hasard : comte de Beaumont, prince et princesse Louis de Bourbon, Tirard, ex-président du Conseil des ministres, marquis de Lillers, comte et comtesse de Larochehoucauld, comtes Louis et Wladimir de Montesquiou, marquis de Mortemar, Marghiloman, vicomte et vicomtesse de Launay, marquis et marquise Courtavelle, vicomte Audoin de Dampierre, de Dorlodot, Verdaveine, Poizat, baron de Saint-Trivier, Pinson, Coignet, Cortese, Galetti, Guidicini, Drevon, Dugas, Marès, Van Hoobrouck, etc.

Le clou de la journée a été le prix de la ville d'Aix-les-Bains, qui a réuni dix partants sous les ordres de M. le comte de Chazelle, qui tenait le drapeau du starter avec son habileté habituelle. Le jockey Urbain, qui montait *Baltique*, est tombé, et le reste du peloton lui est passé sur le corps ; l'accident n'aura heureusement aucune suite grave.

A signaler un petit incident : le public local a accueilli par des cris et des sifflets la disqualification de *Gilberte* dans le prix du Chemin de fer. Il a été parfaitement établi qu'à la distance, la jument avait coupé *Trespas* ; c'était donc justice de proclamer gagnant M. A. de Contades.

En quittant l'hippodrome, le roi de Grèce a exprimé aux commissaires tout le plaisir qu'il avait éprouvé et les a tous retenus à diner, ainsi que M. Blondin, qui recevait les invités avec l'amabilité et la courtoisie que nous lui connaissons.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Un train a été arrêté, mercredi dernier, par un accident, entre Sisteron et Manosque.

Le train numéro 425, qui arrive le soir à Marseille, à 11 heures 52, était parvenu à quelques kilomètres de Lurs, lorsqu'un wagon chargé de glace rompit son essieu, mettant ainsi le train en danger de dérailler. On dut stopper en pleine voie. Il était environ 6 h. 45, au moment de l'accident, et ce n'est que deux heures après que l'on put se mettre en route.

Il avait fallu, en effet, décharger la voiture de sa cargaison de glace, afin de pouvoir la raccorder à l'aide

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

d'un amarrage provisoire et la mettre en état d'arriver à la station. Comme conséquence, les voyageurs sont arrivés à Aix après minuit avec un retard considérable, et faute de pouvoir prendre la correspondance pour Marseille, ils ont dû passer la nuit en wagon, en attendant le départ de 5 heures du matin.

Draguignan. — M. Antoine Giraud a découvert, dans sa propriété du quartier des Lelves, un sarcophage gallo-romain assez grossièrement travaillé. Il en a fait don au musée de notre ville.

Nice. — M. François Paulin Reboul, capitaine du lazaret de Toulon, dont l'emploi vient d'être supprimé, est nommé capitaine de la Santé à Nice.

— M. Perrotin, directeur de l'Observatoire de Nice, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— Un marsouin, du poids de plus de 100 kilos, a été pêché ces jours derniers devant la Jetée-Promenade.

Ceux qui l'avaient pris l'ont exhibé dans toutes nos rues en faisant une quête bien méritée, et qui réparera les dégâts faits à leurs filets par ce gros squale.

A ce propos, dit un journal niçois, on nous permettra de demander de nouveau des mesures nécessaires pour la destruction de ces nuisibles animaux marins.

Villefranche. — Une étuve de désinfection a été installée, vendredi, au quai de la santé. Tout navire, arrivé à Nice, venant d'Espagne, sera envoyé en rade de Villefranche, et le linge des équipages passera indistinctement à l'étuve.

— Le *Petit Marseillais* assure que M. le docteur A. de Korotneff, professeur distingué de l'Université de Kiew, un membre bien connu de notre colonie russe, va doter Villefranche d'un établissement scientifique nouveau, en créant dans les vastes dépendances que le gouvernement russe possède dans la rade de Villefranche, un aquarium qui renfermera les types les plus variés d'animaux marins. Ce sera une attraction de plus pour notre littoral.

Eze. — Un déraillement s'est produit samedi à 4 heures près de la gare d'Eze.

Un train de marchandises venant de Vintimille a déraillé au changement d'aiguille. Quinze wagons ont été jetés à côté de la voie ou renversés. Heureusement, il n'y a eu aucun accident de personnes.

La ligne a été encombrée jusqu'à 9 h. 50 du soir. Tous les trains venant d'Italie ne sont arrivés à Nice qu'avec un retard important.

Le personnel de la Compagnie P.-L.-M. s'est aussitôt mis à l'œuvre pour le déblaiement de la voie ; grâce à l'activité déployée, à 9 h. 50 du soir, les trains ont pu reprendre leur marche normale.

Menton. — M. Beckers, l'admirateur passionné du Cap Martin, créateur de l'avenue Julia, propriétaire de terrains et de villas au Cap, a souscrit 4,000 francs pour la continuation de la promenade du Midi, entre le torrent de Gorbio et le Cap.

Ce propriétaire vient d'acquérir un nouveau terrain contigu à sa villa du Cap, d'une longueur de 118 mètres et en bordure sur la route de l'ancienne batterie.

M. Tersling, architecte du Grand Hôtel Métropole de Monte Carlo, a fourni les plans d'une construction à élever sur ce terrain. D'après l'avis donné par M. Beckers, le jardin sera aussi original qu'élégant, et, chose à noter, les pins seront respectés pour que la physionomie du Cap reste intacte.

Il existe, entre la deuxième et la troisième villa de M. Beckers, un monument d'une grande valeur historique. C'est une colonne provenant du château des Tuileries, incendié et démoli en 1870.

M. Beckers a acheté et a fait transporter à Menton ce précieux débris du palais de Catherine de Médicis. Il est érigé sur un stylobate portant l'origine du monument et la date de son érection.

Il est regrettable que cette relique, une des rares ornementations du palais construit par Philibert Delorme (le château des Tuileries a été commencé en 1566 sous Catherine de Médicis et achevé sous Louis XIII en 1625), soit presque dérobée à l'œil des passants par les massifs dont il est entouré.

(Avenir de Menton.)

Depuis quinze jours, le temps est le lieu commun favori de toutes les conversations. On ne rencontre que des gens qui ont retardé leur départ pour la mer, les stations balnéaires, la Suisse ou les Pyrénées. Et comme il est très difficile de passer agréablement la soirée à Paris, en ce moment où les théâtres sont presque tous fermés, il est advenu que beaucoup de salons sont restés ouverts. On ne danse plus ; on cause, on fait de la musique, on prend le thé. Le jour de leur réception, certaines maîtresses de maison ont pris l'habitude d'inviter, par séries et à tour de rôle, à dîner leurs amis les plus intimes. Les lundis de la marquise de Blocqueville, qui recevra jusqu'au moment où elle ira s'installer dans sa pittoresque villa des Ravins, à Villers, sont très fréquentés. La comtesse Aymery de la Rochefoucauld a donné un dîner de quarante couverts en l'honneur du baron et de la baronne de Mohrenheim, qui a été suivi d'une élégante réception, à laquelle ont pris part plus de deux cents personnes. Chez M^{me} Beulé, grand dîner suivi d'un concert fort réussi : M^{lle} Sanderson a chanté supérieurement le grand air d'*Esclarmonde*, de Massenet ; Diemer et M^{me} Roger-Miclod, ces deux maîtres du piano, ont été très applaudis. M^{me} Hellmann, M. Bages, M^{lle} Humberta ont brillamment complété le programme. On a fait de la musique également après le dîner donné par le marquis et la marquise de Castrone. On y a applaudi plusieurs élèves de l'Ecole Marchesi, M^{lle} Horwitz, M^{lle} Heyman, M^{lle} Komaroni et surtout M^{lle} Bensberg, jeune cantatrice née aux Etats-Unis, qui a chanté l'andante et la cavatine du premier acte de la *Lucia* avec âme et virtuosité : une étoile se lève. La comtesse Raoul de Kersaint a convié, au château de Dampont, en Seine-et-Oise, une élite : on a dîné par petites tables et, après le dîner, il y a eu bal et cotillon.

Si on veut rencontrer en son complet le mouvement mondain de Paris, il faut se rendre aux messes de mariage, très nombreuses en ce moment.

Le chœur de l'église Saint-Augustin avait été décoré de massifs de plantes exotiques, de lys et de roses, en l'honneur du mariage du comte de Castellane avec M^{lle} Madeleine Simard de Pitray. Les témoins pour le marié étaient M. le maréchal de Mac-Mahon et M. le comte de Castellane, ses grand-oncle et oncle ; pour la mariée, M. le général de Miribel, chef d'état-major général de l'armée, et M. le duc de Montesquiou-Fezensac. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine, qui a prononcé une éloquente allocution.

A l'église Saint-Philippe-du-Roule a été bénie, au milieu d'une grande affluence d'amis, l'union de M^{lle} Yvonne de Dampierre avec le comte Jean d'Ayguevives. Les témoins du marié étaient le baron de Lassus-Saint-Geniès et le baron de Carayon-Latour ; ceux de la mariée, le comte Armand de Dampierre et M. Richard Corbin.

En la même église a eu lieu le mariage de M. Roland Faure-Miller, interne des hôpitaux de Paris, avec M^{lle} Valérie de Gérin, fille du marquis de Gérin et de la marquise, née de Navailles. Le marié est le fils du docteur Faure-Miller, médecin de l'hôpital Hertford. Ses témoins étaient : S. Exc. Essad-Pacha, ambassadeur de Turquie, et le docteur Léon Labbé. Les témoins de la mariée étaient le marquis de Villeneuve-Bargemont et le marquis de Villeneuve, député de la Corse.

A l'église Saint-Eustache, mariage de M. Pierre Lenglé avec M^{lle} Jeanne Boutin. Pendant la messe, Garcin, le grand violoniste dont M^{me} Pierre Lenglé est une des plus brillantes élèves, a interprété une de ses œuvres, la *Prière*, qui a vivement impressionné l'assistance.

En l'église Saint-François-Xavier, mariage du vicomte Charles de Fleuriot de Langle, lieutenant au 3^e régiment de dragons, fils de l'amiral, avec M^{lle} Hélène de Morgan de Rivery.

On annonce les mariages prochains de M. Paul Sernart avec M^{lle} Marguerite Breuillaud, fille du notaire ; du capitaine Binger, officier d'ordonnance du grand chancelier de la Légion d'honneur, avec M^{lle} Noémie Lepet, fille du grand industriel, et celui de M. Fabre Roustand de Navacelle avec M^{lle} Claire Canrobert, fille de l'illustre maréchal.

Les dîners officiels et diplomatiques, assez nombreux cette semaine, ont été des occasions de réunions.

A l'Elysée, il y a eu un grand dîner, suivi d'une brillante réception, offert aux généraux présents à Paris à

l'occasion de la revue due 14 juillet, jour de la fête nationale. Le lendemain, le président du Conseil, ministre de la guerre, a offert aux mêmes généraux un dîner, suivi d'une soirée à laquelle assistaient un grand nombre d'officiers des armées de terre et de mer, d'officiers de la réserve et de l'armée territoriale en uniforme.

L'ambassadeur de Turquie a donné, dans l'hôtel de la rue de Presbourg, un grand dîner en l'honneur du Président de la République : l'orchestre de M. Waldteufel a fait entendre un très beau programme musical.

Le ministre de la République Argentine, pour fêter la présence à Paris du général Nitre, ancien président de cette République, a donné un dîner auquel ont été invités les représentants de l'Amérique du Nord et du Sud accrédités à Paris.

Les théâtres — ceux qui sont encore ouverts — ne donneront des pièces nouvelles qu'après le 14 juillet.

M. Bias, le nouveau directeur de la prochaine saison théâtrale à Monte Carlo, est à Paris, où il fait des engagements pour la prochaine saison lyrique. Il a signé avec M^{lle} Sanderson, dont nous avons eu si souvent à constater la haute valeur artistique, avec M^{lle} Nordica, qui chantera Marguerite de *Faust* avec Engel, et Juliette de *Roméo* avec Jean de Reszke ; avec le ténor Duc, de l'Opéra, qui créera le principal rôle dans le *Vénitien*, d'Albert Cohen, qui sera joué cet hiver sur la scène monégasque, avec la *Basoche*, cette charmante partition d'André Messager.

Je terminerai par une nouvelle de Russie :

Grand succès à Saint-Petersbourg, de M^{lle} Vuillaume, que vous allez applaudir cet hiver à Monte Carlo, dans *Roméo et Juliette*.

M^{lle} Vuillaume (Juliette), est bien l'héroïne rêvée par le compositeur. Elle a récolté, pendant toute la soirée, des bravos bien mérités. La valse du premier acte entre autres a été admirablement chantée.

M. Degrave, à qui était échu le rôle de Frère Laurent, est toujours l'artiste consciencieux que nous connaissons, possesseur d'une voix admirable qui lui attire de suite toutes les sympathies. Le rôle un peu effacé de Frère Laurent nous a prouvé que, pour un artiste tel que lui, il n'y a pas de petit rôle ; c'est vous dire le succès qu'il y a obtenu.

DANGEAU.

CAUSERIE

La pêche de la Sardine

La pêche de la sardine est indubitablement de toutes les pêches la plus intéressante, tant au point de vue du nombre de bateaux qui la font que du nombre de marins qu'elle occupe. Suivant les dernières statistiques, 4,274 bateaux, montés par 21,708 marins, dispersés sur les côtes bretonnes et vendéennes en France, chaque jour vont à 2, 3 et 4 milles du rivage arracher à l'Océan le pain d'une nombreuse population. On estime qu'elle fait vivre plus de 100,000 personnes.

Chaque bateau jauge cinq à sept tonneaux et est monté par cinq ou six marins. La pêche se fait au moyen de filets de mailles différentes, selon la grosseur du poisson à prendre. On attire la sardine autour du filet à l'aide d'un appât appelé communément *rogue*, qui n'est pas autre chose que des œufs de morue.

Quand la pêche est abondante, chaque coup de filet peut rapporter jusqu'à 15,000 sardines et quelquefois plus. Dans une pêche, on a vu des bateaux revenir au port avec 35 et 40,000 sardines. Mais la moyenne est de 6 à 10,000, ce qui est déjà un joli chiffre pour un bateau. Comme il y a 4,274 bateaux, on peut juger de l'énorme quantité capturée toutes les vingt-quatre heures. Chaque année on en prend à l'Océan 600 à 800 millions. Les deux années les plus fortes sont 1878 et 1888. En 1878, il a été pêché 1 milliard 200 millions de sardines, en 1888, 1 milliard 450 millions.

Et quand il n'y en a plus, il y en a encore, car chaque sardine peut pondre jusqu'à 6,000 œufs.

Rien n'est attrayant comme la pêche de la sardine, surtout au mois de juin, époque à laquelle elle se fait au lever du soleil. Le bateau est arrivé sur les lieux de pêche, l'équipage cargue les voiles et met le filet à la mer. Le patron, debout à l'arrière du bateau, jette à droite et à gauche l'appât qui doit attirer la sardine. Bientôt celle-ci apparaît, et on la voit s'agiter en tous sens. Ce n'est plus l'Océan que vous avez sous les yeux, c'est une mer d'étincelles multicolores.

Le poisson pêché, il s'agit de le conserver.

A l'arrivée du poisson à l'usine, il est jeté sur des tables, saupoudré de sel, étêté et salé. Il est ensuite lavé et mis à sécher sur des grils. Quand il est sec, il est tout prêt pour la cuisson, chose assez délicate. Le poisson est frit dans une huile de bonne qualité à l'état bouillant. L'opération dure de deux à quatre minutes, selon la grosseur du poisson. Dans une usine bien outillée, on peut préparer 150 à 200,000 sardines chaque jour.

Après la cuisson, le poisson est mis en boîtes et recouvert d'huile d'olive de première qualité. C'est à ce moment que les ouvriers soudeurs interviennent. Des piles de boîtes pleines sont transportées sur les tables des soudeurs qui mettent le couvercle et le soudent. Cette opération doit être faite avec le plus grand soin, car une boîte mal soudée est impropre à la consommation. Mais cette fermeture hermétique ne suffit pas pour que le produit se conserve indéfiniment. Il est resté des bulles d'air vicié dans la boîte, des animalcules se sont peut-être reposés sur le poisson, et il est indispensable de détruire ces germes de fermentation. C'est pourquoi ont fait de nouveau subir à la boîte fermée une dernière opération qu'on appelle en terme du métier « *ébullition* » et qui consiste à immerger 4 à 6,000 boîtes dans de grandes chaudières pleines d'eau bouillante dans lesquelles les boîtes sont laissées de trois quarts d'heure à deux heures et plus selon leur dimension. L'immersion prolongée dans l'eau bouillante a pour effet d'élever dans l'intérieur de la boîte la température à 100 degrés centigrades et de détruire tous les germes de fermentation.

Voilà la boîte achevée. Elle est aussitôt livrée à l'emballage, et bientôt elle va parcourir les quatre coins de la terre et apparaître aussi bien sur les tables royales que sur les tables des humbles.

FAITS DIVERS

On a expérimenté, le 10 juillet, au Palais-Bourbon, en présence de M. Floquet, président de la Chambre des députés et de plusieurs membres du bureau, les appareils sténographes de M. G. A. Cassagnes, ingénieur civil. Ces expériences seront renouvelées aujourd'hui pendant la séance.

Le but que s'est proposé l'inventeur dans la combinaison de ses appareils est la transmission à distance de la sténographie au fur et à mesure de sa production et sa réception en clair à l'arrivée. Ces opérations peuvent se faire à l'aide d'un câble électrique dans une même ville sur une distance de trois à quatre kilomètres.

Elles doivent être effectuées par un seul fil télégraphique d'une ville à l'autre ville.

Tout en donnant le moyen d'abrégé dans une proportion très considérable le temps de la transcription sténographique, les appareils sténographiques ont permis d'atteindre des vitesses de transmission électrique inconnues jusqu'à présent.

Il résulte, en effet, d'expériences nombreuses faites sur les lignes télégraphiques françaises, que 25,000 mots à l'heure (ce nombre correspond à dix colonnes du *Times*, treize du *Temps*, et dix-huit du *Paris*), de Paris à Bruxelles; 18,000 mots, de Paris à Lyon; 15,000 mots, de Paris à Marseille seraient leurs rendements théoriques ne supposant aucun arrêt d'aucune sorte.

En dehors de la transmission sténographique, on peut aussi expédier les mots avec leur orthographe; un seul employé peut transmettre sans fatigue par minute 180 à 200 mots sténographiés et 100 à 120 mots orthographiés.

A l'aide de deux dispositions qu'ils peuvent présenter — câble ou fil unique — les appareils sténographiques peuvent entre autres applications réaliser un énorme progrès dans les services d'informations et de correspondance de presse.

Par la première disposition, *câble*, un seul clavier placé à la Chambre peut desservir d'un seul coup toute la presse d'une capitale; par la seconde disposition, *fil télégraphique unique*, les journaux de province et de l'étranger peuvent recevoir un nombre de mots sextuple voire même décuple, suivant les distances de celui qu'ils reçoivent aujourd'hui dans le même temps.

On télégraphie d'Oran, 10 juillet :

On avait cru, un moment, que le vent rejetterait les

sauterelles au désert et qu'on en serait débarrassé. Il n'en a malheureusement rien été. Les nouvelles qui nous parviennent sont désastreuses. Un vol important s'est abattu, hier soir, à 3 heures, à Daya, et y a commis des dégâts considérables. A Médiona, 2,000 hectares sont envahis. Les troupes en ont détruit un grand nombre.

Un autre vol s'est abattu sur le territoire de Telagh. On éprouve des craintes sérieuses pour la récolte des céréales non moissonnées et pour la vigne. Des troupes ont été demandées pour aider les colons à moissonner et sauvegarder les récoltes et les vignes. A 5 heures, la majeure partie des sauterelles a pris son vol et s'est abattue sur Magenta et les fermes environnantes.

Un vol considérable s'est abattu à six kilomètres au sud de Sebdu, région d'Alemcen, il couvre environ 300 hectares. Au douar Nazereg, près de Mascara, les fermes Solari et Pardies ont été en partie dévastées. Des mesures énergiques vont être prises. Les administrateurs, leurs adjoints et les maires relèvent avec soin les lieux de ponte.

A l'Académie des sciences, on s'est beaucoup occupé, de la Saint-Médard et de la température déplorable que nous subissons. La Saint-Médard a été, cette année, suivie d'un ciel brumeux et pluvieux qui a mis obstacle à l'observation de l'éclipse du 17 juin, et qui continue à être fort désagréable. Mais l'observation et la statistique nous apportent quelque espoir.

L'observation, portant sur cinquante-trois années consécutives, a donné les résultats suivants :

Trente années présentent une Saint-Médard pluvieuse, suivie de 492 jours de pluie; — et 23 années ont eu une Saint-Médard sèche, suivie de 382 jours de pluie.

Ces 382 jours de pluie pour 23 ans fournissent 16 jours, 6, de pluie continue par an et 498 jours de pluie pour 30 ans, soit 6 jours de pluie en plus à la charge de la Saint-Médard sèche.

L'observation a porté sur les 53 années consécutives depuis 1835 jusqu'à la fin de 1888. On ne peut admettre que les deux années 1889 et 1890 modifient profondément cet état de choses.

Il faut donc attendre le retour prochain du soleil.

Le vol des mouches :

S'est-on jamais demandé avec quelle vitesse volaient les mouches? Un physiologiste russe s'est livré à ce sujet à de sérieux calculs et il est arrivé, en comptant que ses ailes battaient trois cent trente fois par seconde, à établir qu'une mouche peut faire 1 kilomètre à la minute : c'est la vitesse d'un train express.

En volant toujours droit devant elle sans s'arrêter, une mouche ferait donc le tour du monde en moins de vingt-huit jours.

La *Curiosité Universelle* nous signale un fait intéressant :

Dans la partie du Jardin des Plantes longeant le quai, non loin des cabanes aux loups et sangliers, est un petit enclos que baigne une mare couverte de plantes aquatiques.

On peut voir à cet endroit un arbre, haut de 6 à 7 mètres, dont les branches s'élèvent très peu et paraissent enchevêtrées à la base, au niveau du sol.

C'est là le résultat d'un essai assez scabreux qui fut tenté, il y aura bientôt cinquante ans, par les jardiniers du grand Etablissement parisien.

Cette singularité nous est signalée par M. Ad. Varin, graveur, qui fut témoin de cette curieuse tentative, alors qu'il fréquentait le museum, étudiant et dessinant les plantes.

Nous lui laissons, du reste, la parole : « Je vis, un jour d'automne, trois hommes occupés à déraciner un jeune arbre et agrandir le trou dont ils l'avaient extrait.

« Renversant l'arbre tête en bas et racines en l'air, ils le replacèrent, sans plus de cérémonie, en cette singulière posture, dans la fosse qu'il venait de quitter.

« L'ouverture enfin comblée de terre, le feuillage complètement enfoui, la Nature commença son œuvre. La sève, engourdie, reprit son essor et, au printemps, les bourgeons apparurent....

« L'œil du promeneur n'est pas sollicité par cette difformité végétale, ce bizarre produit d'arboriculture, car

les plantes grimpantes ont envahi le tronc de l'arbre enfoui. »

Le prix des orchidées :

Les orchidées se vendent quelquefois leur poids d'or. Dans une vente qui vient d'avoir lieu en Angleterre — la vente de Studley-House — un *cyripedium porphyrochlamys* a été payé 58 guinées, c'est-à-dire plus de 1,450 francs; un autre *cyripedium*, 51, et un troisième, un hybride, 105 guinées, plus de 2,625 francs.

VARIÉTÉS

De l'Ail

SES QUALITÉS — SES DÉFAUTS

Le 26 de ce mois ramène en Touraine une foire célèbre, la foire de Sainte-Anne. Elle se tient à Tours, sur la place Victoire, et est réservée spécialement aux marchands d'ail et d'échalottes, ainsi qu'aux éleveurs de basilics.

C'est le 26 juillet, lorsque minuit sonne, que commence, pour les cuisinières, la *saison des aulx*. La veille au soir, tous les habitants des Essards (canton de Langeais), après avoir passé la journée en chargement et préparatifs de voyage, prennent la direction du chef-lieu. C'est alors un défilé nocturne de plus de 200 voitures chargées d'ail et d'échalottes, exhalant, sur un parcours de quarante kilomètres, des senteurs inénarrables.

Le lendemain, toutes les ménagères se rendent avec empressement, comme dit le proverbe : « *Aux aulx de Sainte-Anne*, pour se préserver de la fièvre pendant l'année. » La croyance des anciens s'est donc perpétuée jusqu'à nos jours.

L'ail, dès la plus haute antiquité, a été l'objet du mépris ou de l'estime des peuples.

Quelle bizarrerie de la nature ! L'ail, dont on connaît la saveur âcre, l'odeur piquante, appartient à cette belle famille de plantes les liliacées, qui nous donne le parfum si suave de la tubéreuse, des hémérocales, du lis, etc.

On sait que sa racine est un bulbe souterrain, arrondi, recouvert de plusieurs tuniques, minces, blanches ou rougeâtres, sous lesquelles on trouve dix à douze petits bulbes oblongs, pointus, nommés vulgairement *gousses d'ail* ou *caïeux*. La réunion de ces gousses forme une *tête d'ail*. La tige est droite, simple, élevée, garnie de feuilles planes, linéaires et pointues et se termine par une ombelle chargée de bulbes et composée de fleurs blanches ou rougeâtres. Ces petits bulbes qui se trouvent entre les pédicelles des fleurs s'appellent *soboles*; ils sont semblables aux caïeux de la racine, mais plus petits et plus secs à raison de leur éloignement de la terre.

Originaire du Midi, l'ail est l'objet d'une grande culture dans la Provence, le Languedoc, la Touraine. Aux environs de Paris, c'est la commune d'Aubervilliers qui a le monopole de cette culture; l'ail est, en effet, banni des jardins maraichers et ne se trouve que dans les jardins particuliers.

Dans la plaine d'Aubervilliers, un hectare planté de quinze hectolitres de caïeux rapporte, en année moyenne, 180 hectolitres.

Dès les temps les plus reculés, nous voyons l'ail en faveur. Qui de nous, sur les bancs du lycée, n'a pas souri de la crédulité superstitieuse des Egyptiens faisant une divinité, à laquelle ils rendaient un culte, de l'oignon et de l'ail, son congénère?

Les Grecs aimaient les senteurs de l'ail. Convaincus que cette plante était réconfortante, les lutteurs ne seraient jamais descendus dans l'arène sans avoir mangé quelques gousses d'ail pour se donner plus de force et de courage. Dans les *Chevaliers* d'Aristophane, nous lisons cette phrase : « Prenez ces gousses d'ail et avalez-les. — Pourquoi donc ? — Mon ami, c'est pour vous donner plus de force avant le combat. » Néanmoins, ceux qui entraient dans le temple de la mère des dieux devaient s'abstenir de manger de l'ail.

L'ail obtint faveur à Rome comme à Athènes : il entra dans la nourriture du peuple, du soldat et du moissonneur. C'était pour eux un précieux tonique et surtout le symbole de la vie militaire : *Ne comedas allia*. Ne mangez pas d'ail, disait-on à ceux qui, aimant leurs aises, formaient le projet d'aller à l'armée. Au courtisan efféminé qui lui demandait une place de gouverneur de province, Vespasien

sien répondit : « Je préférerais te voir sentir l'ail plutôt que les parfums. »

Virgile, dans ses *Eglogues*, nous parle d'un mélange de serpolet et d'ail qu'on servait aux moissonneurs accablés par la chaleur du jour.

Cependant, les gens de haute aristocratie avaient l'ail en horreur, puisque ceux qui avaient commis quelques crimes, ceux qui avaient exigé des impôts et des taxes non votés par le Sénat, se voyaient condamnés à manger de l'ail dans les cérémonies de l'expiation. Entendez Horace consacrant une ode à maudire l'ail et commençant ainsi :

« Si un fils dénaturé étrangle son vieux père trop lent à mourir, qu'on lui fasse manger de l'ail, mille fois plus mortel que la ciguë. »

L'ail, en médecine, jouit de certaines propriétés stimulantes et vermifuges. Les anciens lui attribuaient des vertus merveilleuses, comme Pline se complait à la raconter. Les vieux traités de médecine le recommandent dans nombre de maladies infectieuses, et le célèbre Ranchini, l'un des successeurs de Rabelais à la chaire de Montpellier, le proclame souverain contre la peste et l'appelle même la *thériaque des pauvres*.

Si les peuples du Midi ont l'ail en grande estime, dans le Nord il ne sert guère que de condiment. Les Espagnols sont, avec les habitants de la Gascogne, ceux qui ont une préférence marquée pour l'ail; aussi le proverbe dit-il :

Aulx et oignons
Viandes d'Espagnols et de Gascons

Aussi l'histoire d'Espagne a-t-elle conservé le souvenir, comme un fait anormal, d'un roi de Castille qui, en 1368, contrevint à la tradition, lorsqu'il institua les *Chevaliers de la Bande*, en leur défendant par les statuts de manger de l'ail, sous peine d'être exclus de la cour pendant un mois. Mais il pourrait se faire que la belle Eléonore, qu'il protégeait, n'ait pas été tout à fait étrangère à ce décret.

Près de Monaco, nous avons le Cap d'Ail, corruption du mot local d'*Aglio*. Ce nom vient-il d'une culture spéciale à cette fraction de la commune de la Turbie? Nous avons vainement cherché la solution de cette question. Nous penchons plutôt pour l'opinion de certaines personnes qui ne voient dans le mot *Aglio* qu'un diminutif d'*Abeglio*. C'est le nom italien de la tour appelée en français *tour d'Abeille*, qui fut, pendant longtemps, limite de la Principauté et servait de poste d'observation.

H. L.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Le 16 juillet, on célébrera, dans la chapelle des religieuses Carmélites de Monaco, la fête de Notre Dame du Mont-Carmel, patronne et titulaire de leur ordre.

Messe de communion à 6 heures.

La messe conventuelle, dite à 8 heures par Mgr l'Evêque, sera suivie d'une prise de voile, présidée par Sa Grandeur.

Vêpres, sermon et salut à 3 heures. — Il y a indulgence plénière.

Les personnes pieuses qui désireraient être reçues de la confrérie du Saint-Scapulaire sont averties que, désormais, à Monaco, c'est uniquement dans la chapelle des religieuses Carmélites que se feront ces réceptions.

Monsieur ANGELO ZUCCHI a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acquérir le fonds de commerce dénommé **Hôtel de Rome** que monsieur Charles Schindler exploitait à Monte Carlo.

Les oppositions seront reçues dans la huitaine, à dater de ce jour, à l'hôtel Windsor, à Monte Carlo.

Etude de Me Mⁱⁿ MARS, huissier à Monaco
12, rue de Lorraine, 12

VENTE VOLONTAIRE

Le vendredi dix-huit juillet courant, à neuf heures du matin et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Crovetto, sise rue Grimaldi à Monaco, il sera procédé par le soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et effets mobiliers, tels que fauteuils, chaises longues, guéridons, armoires, tables, toilettes, glaces, galeries rideaux, lambrequins, tableaux, baignoires, etc.

Au comptant et 5% en sus des enchères.
Monaco, le 11 juillet 1890.

L'Huissier : MARS.

Etude de Me MARS, huissier à Monaco
12, rue de Lorraine

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le mercredi vingt-trois juillet courant, à neuf heures du matin et jours suivants, s'il y a lieu, au devant d'un magasin, sis boulevard de la Condamine, à Monaco, en présence de Me Louis Valentin, notaire à Monaco, commis par l'ordonnance ci-après indiquée, pour représenter les héritiers absents, et des héritiers présents ou eux dûment appelés, et à la requête du sieur Garnier, créancier de la succession dont il s'agit, demeurant à Nice et domicilié à Monaco, en l'étude de Me Desforges, avocat, il sera procédé par le soussigné à la vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce, d'épicerie et comestibles, tels que riz, farine, pâtes alimentaires, amidon, conserves, fromage, graisse, lards, biscuits, sucrerie, chocolat, vins et liqueurs diverses, vermouth, anisette, eau-de-vie, rhum, cognac en fûts et bouteilles, étagères, comptoirs, balance, stagnon, tonneaux, caisses, et deux charretons, cordages, etc., etc.

Le tout dépendant de la succession du sieur Georges MOLINARI, en son vivant, épiciier à Monaco, y décédé le dix mars mil huit cent quatre-vingt-dix, et en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du quatre juillet courant, enregistré le sept du même mois, folio 169, case 6. — Du cinq francs quarante centimes.

Signé : BERTONI.

Au comptant et 5% en sus des enchères.
Monaco, le 14 juillet 1890.

L'Huissier : MARS.

Etude de Me Mⁱⁿ MARS, huissier à Monaco
12, rue de Lorraine, 12

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le mardi vingt-deux juillet courant, à neuf heures du matin et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Gindre à Monaco, boulevard Charles III, il sera procédé par le soussigné, à la requête du sieur Alfred MUAUX, ancien agent de change, demeurant à Nice, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire définitif du sieur Pierre CALVIERA, ci-après nommé, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de marchandises reposant à Monaco, dépendant de la liquidation judiciaire du sieur Pierre Calviera, épiciier à Nice, y demeurant, tels que savons, bougies, conserves diverses, salaisons, fromages, fruits et légumes secs, cristaux de soude, rhum, cognac, fernet et liqueurs diverses, etc.

Au comptant et 5% en sus des enchères.
Monaco, le 14 juillet 1890.

L'Huissier, MARS.

AVIS

Les créanciers du sieur Louis SPELLA, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoir, le six octobre prochain, jour de lundi, à deux heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 11 juillet 1890.

Pour le Greffier en chef :
A. Cioco, C.-G.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 juillet 1890

	Yacht à vap.	Violette, fr., c. Ennew, passagers.	Sable.
BASTIA,		b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	id.
SAINT-TROPEZ,		b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.		b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
ID.		b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.		b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.		b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.		b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.		b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.		b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.		b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.

Départs du 30 juin au 6 juillet

MENTON	b.-g. Argentina, ital., c. Vatteone,	vin.
NICE,	b. Jules-Thérèse, fr., c. Rouden,	sur lest.
SAINT-TROPEZ,	b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
NICE,	yacht à vap. Violette, fr., c. Ennew, passagers.	

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

A LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

BAINS DE MER

CAFÉ-RESTAURANT

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABAISSÉ
DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}
MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES
SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.
S'adresser à M. F. Gindre, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

SPLENDID HOTEL

A MONTE CARLO

A VENDRE, avec droit au bail

Situation exceptionnelle — 48 chambres et salons — Proximité du Casino

S'adresser à M. RAYBAUDI, à Monaco.

MASCHECK

34, rue de France, Nice

Leçons de Violon, d'Harmonie et d'Accompagnement

Imprimerie de Monaco — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
8	763.5	763.4	762.6	761.5	761.4	21.4	24.5	24.7	21.3	20.1	70	S S E léger	Un peu nuageux		
9	62.8	63.6	63.6	62.8	63.2	21.3	23.7	24.2	22.2	20.8	63	S E	id.		
10	62.6	62.4	61.3	60.4	59.7	20.9	22.5	23.2	21.7	20.2	72	id.	id.		
11	58.6	57.7	57.2	56.3	55.2	21.3	23.2	23.8	21.2	20.3	76	S E léger	Couvert		
12	54.3	54.7	53.2	51.4	52.8	20.2	21.2	22.4	20.2	18.7	82	id.	Couvert, pluie		
13	54.6	56.7	57.8	58.3	60.2	18.4	21.4	22.8	24.2	22.2	56	S O léger	Un peu nuageux, beau		
14	61.8	61.9	61.5	61.6	61.8	21.4	24.2	24.6	25.6	23.2	64	Calme	Beau		
DATES		8	9	10	11	12	13	14							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	25.2	24.5	23.9	24.2	23.5	24.6	25.6						
		Minima	17.2	18.2	17.5	18.4	17.3	16.6	18.3						

Pluie tombée : 6^{mm} 5